

PROPOSITIONS



SUBVENTIONS

- **Consolider l'existant et pérenniser les initiatives qui ont été appréciées**
- Demander la prise en charge par l'employeur des frais de personnel (soit 17 % de la subvention actuelle) avec à terme **l'augmentation significative des subventions employeurs** afin de répondre à votre demande sociale et vous donner des moyens supplémentaires pour accéder aux vacances, à la culture et aux loisirs

VACANCES

- **Accroître le nombre de chèques vacances redistribués.** Comment ?
 - En proposant de faire un vrai choix lors du vote du budget afin de vous permettre d'établir un projet vacances plus largement financé par les aides du COS
 - Par l'introduction d'un nouveau mode de calcul de votre tranche de QF qui vous sera plus favorable car plus juste socialement : mise en place du calcul du revenu disponible
- **Augmenter le parc du patrimoine propre au COS** afin de maîtriser les prix, proposer une **tarification attractive** et répondre aux critères du Tourisme Social
- **Innov**er dans les formes de propositions (yourtes, cabanes, tourisme fluvial...)
- **Développer les partenariats** avec les acteurs du tourisme social pour multiplier les destinations dans des conditions avantageuses
- **Mutualiser les offres vacances** entre différents COS/CASC, Comités d'Entreprises...

LOISIRS

- **Augmenter la participation pour une adhésion aux associations :**
 - pour les enfants
 - pour les adultes
 afin de favoriser la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs
- **Augmenter la participation aux stages culturels et sportifs des enfants pendant les vacances**
- **Développer les partenariats carte COS** pour obtenir des réductions dans les parcs à thèmes, cinémas, salles de spectacles...

JEUNESSE

- Continuer de **proposer des destinations variées** qui favorisent la mixité sociale, ouvrent de nouveaux horizons, permettent l'accès à des pratiques plébiscitées par les enfants et les jeunes
- **Développer l'accueil collectif**, le centre de loisirs du COS dans un local identifié et répondant aux attentes des enfants et parents

CULTURE

- **Promotion des spectacles coup de cœur: valoriser la création** et la production culturelle locale, par la programmation du COS: soutien aux structures, compagnies, salles de spectacle tout en maintenant un équilibre avec des spectacles grand public
- **Proposer une médiation**, un accompagnement des agents, des sorties en groupe...
- **Pérenniser les soirées festives et culturelles** entre agents (Arbre de Noël, temps culturels entre agents...)
- Continuer à **subventionner les tickets cinéma**
- **Ouvrir à toutes formes d'expression** du Spectacle Vivant : théâtre, danse, arts du cirque, marionnettes, opéra, rock, concert classique, humour, jazz, musiques urbaines, traditionnelles, chanson...

LOCAL ET LIEN SOCIAL

- Initier des **visites du patrimoine local** culturel, industriel, naturel...
- Organiser entre agents des **randonnées** pédestres, vélo...
- **Créer des temps conviviaux entre agents** (soirée festive, soirée conférence, débat, ciné club...)
- **Valoriser et partager les pratiques, centres d'intérêt, savoir-faire des agents** de type artisanal (bricolage, jardinage, etc.) ou culturel (danse, peinture, musique, slam, écriture, etc.)
- **Organiser des événements : vide-grenier, troc-plantes...**



ÉTIQUETTE

PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES



Depuis de nombreuses années la CGT s'implique au quotidien dans la gestion du Comité des Œuvres Sociales (COS) afin de défendre et développer vos droits sociaux. Pour rappel, les subventions versées par nos employeurs, doivent, conformément à la législation, être redistribuées pour favoriser l'accès aux vacances, à la culture et aux loisirs, et non pas répondre en priorité à des problématiques de pouvoir d'achat.

Afin de clarifier ses objectifs, la CGT milite pour la transformation du COS (Comité des Œuvres Sociales) en Comité d'Activités Sociales et Culturelles (CASC). Ainsi, le CASC aura pour ambition de développer, selon les principes de l'éducation populaire, des activités pour les salariés, afin de les conduire vers l'émancipation sociale et participer ainsi à créer les conditions d'une vie épanouie. Au-delà d'un changement de nom, cela répond à notre volonté de sortir d'un schéma de pensée orienté vers le caritatif, comme le signifie la dénomination « Œuvres Sociales ». Il s'agit, pour la CGT, de **mettre en œuvre une politique plus ambitieuse fléchée prioritairement vers les vacances et la culture**. Cette option s'affranchit donc de la contrainte du pouvoir d'achat qui relève en premier lieu de la responsabilité de nos employeurs et du gouvernement.

Les salaires doivent permettre à chacun de vivre dignement et le CASC doit vous permettre, tout au long de l'année, de partir en vacances, d'aller aux spectacles, de participer à des activités, seul ou en famille. Autant de dépenses que l'on refuse de s'accorder dans un contexte financier tendu.

AXES & VALEURS



L'ACTION SOCIALE : Appartenant à l'employeur

Elle a pour objet d'apporter un complément de rémunération de manière collective (mesures sociales appliquées aux agents.e.s telles que les subventions pour garde d'enfants, enfant handicapé, transports, déjeuné,...) et de manière individuelle chaque fois qu'un agent rencontre des difficultés passagères (maladie, accident, problèmes de logement, financiers,...). Cette action sociale n'est pas obligatoirement financière. Elle peut se concrétiser par des accompagnements dans des démarches administratives, par des recherches de structures existantes, des soutiens divers et variés pris en charge directement par la collectivité. **En tout état de cause, elle se définit toujours en termes de service et se concrétise par une instruction et un suivi individuel des agents, des dossiers et des demandes.**

Pour la CGT, l'action sociale doit être un droit fondamental pour tous les agents.e.s, gérée et mise en place par l'employeur, sous le contrôle et l'avis des élus des instances paritaires.

Néanmoins, la CGT, au sein du COS, continuera à soutenir les personnes en précarité sociale sous forme de secours ponctuels d'urgence tout en militant pour que cette aide soit prise en charge par nos employeurs afin que le COS ne soit pas seul à répondre aux difficultés grandissantes des agents.

L'ACTIVITÉ SOCIALE ET CULTURELLE : Rôles des CASC

L'Activité Sociale est la réponse aux besoins exprimés des agents, par la mise en œuvre de projets favorisant le droit à l'accès à la culture, au sport, aux loisirs, au droit de partir en vacances, en voyage, pour la découverte d'autres horizons, d'autres populations, de la science, de la nature, etc. C'est ainsi que ce lien social créé, favorise l'épanouissement de l'individu, participe à sa construction morale et intellectuelle et contribue à l'épanouissement de la personne.

Un CASC permet à chacun, chacune, de choisir et d'accéder, en dehors du temps de travail, à une activité plutôt qu'une autre selon ses envies, ses goûts, ses sensibilités et dans le pluralisme.

ORIENTATIONS



... pour donner du sens à nos actions par des propositions respectueuses des valeurs que nous portons

LA SOLIDARITÉ

Promouvoir une redistribution reposant sur des tranches de quotient familial (QF) intégrant le **calcul du revenu disponible**, afin de **corriger les inégalités sociales** et d'**être plus juste**, notamment pour les familles monoparentales et les célibataires, les familles seront également gagnantes. **Application dès janvier 2023**

Maintenir les dispositifs d'aides financières ponctuelles pour les personnes en précarité sociale tout en militant pour que ces aides soient prises en charge par nos employeurs afin que le COS ne soit pas seul à répondre aux difficultés grandissantes des agents

L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS

Donner la possibilité, notamment financière, d'accéder aux activités et manifestations culturelles, aux loisirs et au sport pour **favoriser l'émancipation, l'épanouissement de l'individu** et participer à son bien-être.

LA PROMOTION DU TOURISME SOCIAL

Permettre au plus grand nombre de partir pour des vacances de qualité avec des professionnels du tourisme **respectueux de la diversité sociale et culturelle, des enjeux sociaux et environnementaux**. Nous souhaitons ainsi multiplier les lieux de séjour, dans toutes les formes de structures (campings, gîtes, villages-vacances...), gérées de préférence par des **acteurs de l'économie sociale, associatives et mutualistes**.

LA JEUNESSE

Faire reposer nos actions en direction de la jeunesse sur un **projet éducatif** visant à **promouvoir la mixité sociale, l'autonomie de l'enfant et l'ouverture culturelle**.

LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS

Développer la médiation et **innover** dans l'impulsion de **temps conviviaux, espaces de rencontres, de partages, d'échange entre agents** et soutenir les initiatives en créant des événements valorisant les pratiques, centres d'intérêt, savoir-faire des agents pour favoriser et/ou **maintenir des liens sociaux entre collègues** et/ou anciens collègues **actifs ou retraités**.

Veiller au respect du droit d'accès des retraités aux prestations du COS.

ACCUEIL

Assurer un accueil de qualité avec des démarches simplifiées. Poursuivre le **développement d'offres dématérialisées** et de commandes à distance sur le mode du volontariat, tout en garantissant un accueil physique pour les personnes ne souhaitant pas faire leurs démarches via les outils numériques.

Prévoir un **accompagnement** pour les personnes désireuses de se familiariser **aux usages numériques** afin de réduire la fracture du même nom et répondre à nos objectifs d'éducation populaire conduisant à l'autonomie et l'émancipation des individus.



INNOVER DANS LES FORMES DE PROPOSITIONS

ACCROÎTRE LE NOMBRE DE CHÈQUES VACANCES



DÉCOUVRIR DE NOUVELLES FORMES D'EXPRESSIONS ARTISTIQUES



ACCROÎTRE LE PATRIMOINE DU COS



DÉVELOPPER LES DESTINATIONS DE VACANCES



FAVORISER LES PRATIQUES SPORTIVES, CULTURELLES OU DE LOISIRS



SOUTENIR LA CRÉATION ET LES ARTISTES LOCAUX



FAIRE DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE LOCAL, CULTUREL, INDUSTRIEL, NATUREL



CRÉER DES TEMPS CONVIVIAUX (SOIRÉES FESTIVES, ÉCHANGE DE PRATIQUES...)



ACCUEIL



« Nous tenons dans un premier temps à saluer le travail et l'investissement des agent-e-s du COS »

La CGT est une organisation responsable, ce qui nous engage vis à vis des ouvrants-droits et du personnel du COS.

Nous tenons dans un premier temps à **saluer le travail et l'investissement des agent-e-s du COS** qui constituent la colonne vertébrale du bon fonctionnement de celui-ci et permettent de mettre en œuvre **les valeurs que nous défendons**.

La CGT rappelle qu'elle a toujours défendu et milité pour **un meilleur accompagnement social et moral des agent-e-s** quelles que soient leurs situations et à fortiori pour celles et ceux qui sont en repositionnement professionnel ou en difficulté passagère.

Les conditions d'accueil et de travail au COS sont des problématiques **qui préoccupent la CGT**. Notre organisation s'est d'ailleurs déjà exprimée sur le sujet dans une précédente publication.

À ce sujet et dans un souci de transparence, nous ne voudrions pas qu'il y ait de quelconques malentendus relatifs à nos propos, à aucun moment il ne s'est agit pour la CGT de stigmatiser des personnes rencontrant des problématiques de santé, bien au contraire. Que tous les acteurs du COS en soit assurés. Nous leur renouvelons notre soutien et notre confiance.

Les élu-e-s CGT ont toujours exigés quels que soient les secteurs et domaines d'activité, **que les moyens humains et matériels soient en adéquation avec les objectifs qui déterminent la charge de travail**.

Nos exigences à l'adresse de la collectivité ne nous exonèrent pas de notre responsabilité en matière de ressources humaines du COS. Ainsi, la séquence post covid nous a témoigné de l'exigence de porter une attention et une écoute particulières à l'endroit des personnels.

Aussi les élu-e-s CGT s'engagent à revendiquer auprès de la collectivité de **meilleures conditions de travail, plus d'effectifs et des remplacements dans les meilleurs délais** en cas d'absence.

Par ailleurs, nous aurons à cœur de discuter en interne avec le personnel du COS sur la meilleure organisation possible afin qu'il puisse travailler sereinement pour rendre le meilleur service aux ouvrants droits et pour lequel il témoigne d'une implication au quotidien.

